

LE NOUVEAU LYON

JOURNAL DES INTÉRÊTS COMMERCIAUX, INDUSTRIELS, AGRICOLES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES DE LA VALLÉE DU RHONE ET DE LA LOIRE

RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

« DES HAÏNES LE TEMPS EST PASSÉ »
(SHAKESPEARE)

Mardi 16 Octobre 1894

5 Cent. le Numéro

ABONNEMENTS :
LYON, RHONE, LOIRE, SAONE-ET-LOIRE, AIN, ISERE..... 5 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS, CORSE ET ALGERIE..... 7 fr.
Les abonnements partent des 1^{er} et 16 du mois. Joindre 50 c. à tout changement d'adresse.
Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus.

PREMIERE ANNEE — N° 82
MARDI 16 Octobre 1894 — Saint Léopold
— DEMAIN SAINTE EDWIGE —

ADMINISTRATION, de 9 h. à 6 h. } Place des Terreaux, 7
RÉDACTION, de 3 heures à minuit. }
ANNONCES COMMERCIALES, la ligne. 0.60 | RÉCLAMES, la ligne..... 1.50
Prix divers pour les annonces de nouvelles et d'édits.

BULLETIN DU JOUR

(Par téléphone)

A l'Élysée

Le président de la République a reçu, lundi matin, M. Barbey, sénateur, ancien ministre de la marine; M. Mazcan, ancien président de la Cour de cassation; M. Braun, conseiller d'Etat; le général Coffé, inspecteur d'armée; le général Mathieu, le général Rothé, gouverneur de la Fère; M. Chenev, nouvellement promu procureur de la République à Paris; les préfets de la Seine-Inférieure et de la Meuse; M. Martin-Métaire, trésorier des Alpes-Maritimes. Le président de la République et M^{me} Perier, donneront mercredi un déjeuner auquel assisteront MM. Dupuy Hanotaux, Leygue, Verdil, Ambroise Thomas et l'ambassadeur d'Italie.

L'état-major des colonies

Le ministre des colonies a réclamé la mise hors cadre d'un certain nombre d'officiers qu'il emploie à divers titres. Le chef de bataillon de génie Rogues, chargé de l'organisation du service de la défense coloniale; les capitaines du génie Houdaille, Monneyrès et Belle, au Congo; le chef de bataillon d'infanterie Andry, détaché au ministère des colonies; le capitaine d'infanterie Destenave, employé au Soudan; le capitaine Decazes, promu chef d'escadron au choix hors tour pour ses longs services dans le Haut-Congo, cessent de compter dans les régiments.

Les Courses de Taureaux

Le ministre de l'intérieur a pris dix-huit lundi matin un arrêté d'expulsion contre les toréadors étrangers qui ont pris part aux courses de Nîmes. L'entrepreneur des courses sera poursuivi ainsi que les toréadors français qui ont pris part à la course. Aucune mesure ne sera prise contre le maire de Nîmes qui a quitté les arènes aussitôt que le premier taureau fut mis à mort. A Dax, les courses avaient été interdites d'avance. L'entrepreneur surprit la vigilance des autorités en faisant la course une heure avant l'heure fixée. Des procès-verbaux ont été dressés et les délinquants seront poursuivis en justice.

Les Monnaies françaises

On signale de différentes régions un fait étrange: un certain nombre de caisses publiques refuseraient d'accepter en paiement les pièces en argent de Louis-Philippe, de Louis XVIII, de Napoléon I^{er} et celles de Napoléon III d'un millésime antérieur à 1866. Cette prétention est inadmissible et constitue, dans tous les cas, un abus. Il y a environ deux ans, une circulaire ministérielle a fait connaître aux agents du Trésor qu'aucune monnaie française non altérée ne devait être refusée.

Hôtels pour marins

Le ministre de la marine s'est plaint que les chambres de commerce, beaucoup plus préoccupées de la solution de questions d'un intérêt personnel que de celles d'une utilité générale, aient complètement négligé d'observer une circulaire du 25 novembre 1893, leur recommandant l'installation dans les villes du littoral d'hôtels pour les marins.

Le ministre du commerce est avisé par la commission chargée de répartir à ce sujet les subventions par la loi du 30 janvier 1893, que ces subventions seront accordées exceptionnellement si les chambres de commerce consentent à traiter avec un hôtel de leur port, afin d'assurer aux marins la vie matérielle à taux réduit.

La classe de 1893

Le bruit s'accrédite que l'appel de la classe de 1893 aurait lieu, par anticipation, du 1^{er} au 5 novembre. Une instruction spéciale notifiée au service de recrutement porte qu'on ne devra faire aucune réponse verbale ou écrite aux conscrits qui demandent dans quel régiment ils seront incorporés.

Au jour et à l'heure fixés par ordre d'appel, les jeunes gens devront se munir des vivres qui leur seront nécessaires pour le trajet du point de départ au lieu de garnison. On n'autorisera aucun achat sur les quais ou aux buffets des gares.

Commission du budget

La commission du budget s'est réunie lundi, à 2 heures, sous la présidence de M. Rouvier. A l'unanimité, elle a décidé de s'entendre avec le gouvernement pour inscrire au budget du ministère de l'instruction publique un crédit de 100.000 fr. pour l'organisation du traitement de la diphtérie découverte par M. le docteur Roux.

M. Mesurier a fait ensuite son rapport sur le budget de la caisse d'épargne postale qui conclut à une économie de 58.000 francs. Lors de la discussion sur le budget des finances, la commission a repoussé la proposition de M. François Deloncle tendant à convertir le 3 o/o amortissable en 3 o/o perpétuel.

Le ministre de la guerre

Le général Mercier partira mardi soir pour Amiens, accompagné des généraux de Castelforte et de Farny, et du commandant de Boisdelle, officier d'ordonnance du ministre. Le ministre assistera mercredi matin, aux environs de la ville, à une manœuvre de garnison, à laquelle prendra part le 5^e régiment de dragons, formé à Compiègne avec des réservistes montés par voie de réquisition. Le ministre rentrera à Paris mercredi soir.

Obsèques de M. Lemasson

Lundi en l'honneur de l'Église St-Honoré d'Eylau, à Paris, les obsèques de M. Le-Masson, ingénieur en chef du canal de Suez, assassiné il y a quelques jours, par des ouvriers égyptiens. Dans l'assistance, nous avons remarqué MM. Eiffel, Charles de Lesspès, l'abbé Herber, Jules Herber, l'abbé Herber, le marquis de Reversaux, l'ambassadeur, etc. Le colonel Chamoin, les membres du conseil d'administration de la Compagnie de Suez. L'abbé Marchot, curé de la paroisse, dit la messe; l'absoute a été donnée par l'abbé Herber, ami du défunt.

LA RUINE DES COLONIES

M. Ulysse Pila vient d'envoyer au *Syndicat lyonnais d'étude pour l'Indo-Chine*, une circulaire dans laquelle il se déclare complètement découragé par les résultats obtenus jusqu'à ce jour, malgré ses efforts surhumains et ceux de ses collaborateurs.

Il considère qu'il serait imprudent de sa part de continuer à user des capitaux souscrits pour la poursuite des entreprises en cours et il se voit dans la pénible nécessité de liquider le syndicat.

Voilà pour l'Indo-Chine et le Tonkin.

En Calédonie, la Banque coloniale est en faillite et l'Etat a dû prendre son passif à sa charge. Les familles ouvrières qui avaient émigré dans l'archipel aux frais de diverses sociétés de colonisation, sont obligées de se faire rapatrier. Le budget local lutte désespérément contre le déficit et on ne voit pas comment l'équilibre et la prospérité pourront être jamais rétablis.

A Bourbon, l'Etat a dépensé soixante millions pour creuser un port et construire un chemin de fer qui ne rapportent rien du tout. Le Crédit agricole a fait faillite et la Banque coloniale en aurait fait autant si le budget colonial ne lui avait voté une subvention de trois millions. La commune de St-Pierre doit au Crédit foncier et à la Caisse des dépôts et consignations une dizaine de millions, qu'elle ne paiera jamais. Sauf deux ou trois planteurs, toute l'île est en déconfiture. La population émigre en masse et n'a plus d'espoir que dans les places innombrables que créera à sa suite la conquête de Madagascar.

A Madagascar même, l'énergique pionnier, M. Suberbie, voit ses entreprises ruinées et perdues. L'unique espérance est cantonnée dans le budget de la France et dans les millions que lui arrachera de force une expédition militaire.

Aux Antilles, la France a acheté de la Suède, en 1881, l'île Saint-Barthélemy. A ce moment, elle était riche et prospère. Aujourd'hui, l'administration française l'a ruinée. L'agriculture, l'industrie ont disparu; les relations avec les îles voisines se sont réduites à un état de misère inconnu.

Tout auprès se trouve l'île Saint-Martin qui appartient moitié à la Hollande, moitié à la France. La partie hollandaise est riche et prospère; la partie française dégingolée chaque jour en une décadence de plus en plus lamentable.

Il faut avoir vécu aux colonies pour se rendre compte de la détresse navrante dans laquelle les plonge notre système d'administration. Rien de ce qu'on en peut dire n'en peut donner une idée même approchée. Il se résume d'un mot: corruption du haut en bas de l'échelle; orgueil stupide et infatuation profonde; point de justice; impôts écrasants; gaspillages sans nom; incapacité et paresse; népotisme et favoritisme élevés à la hauteur d'une institution. Haine profonde, hostilité permanente contre tous ceux qui viennent de France et veulent travailler bon jeu bon argent à la prospérité du pays.

Voilà le bilan général de toutes nos entreprises coloniales.

En 1857, les colonies figuraient au budget pour une dépense totale de 22 millions et leur commerce avec la France s'élevait à 230 millions.

En 1891, les dépenses se sont élevées à 82 millions. Elles ont quadruplé en 25 ans; mais le commerce avec la France est tombé à 173 millions.

Voilà les chiffres officiels que fournit notre collaborateur, M. Isaac, sénateur de la Guadeloupe, dans une étude publiée par la *Revue politique parlementaire*, et dont les révélations font en ce moment le tour de la presse française et étrangère.

Et cet état de choses lamentable est uniquement dû au funeste sénatus consulte de 1866 qui a donné aux colonies l'autonomie administrative et financière et l'assimilation politique, alors que les bons sens indiquaient qu'il fallait faire juste le contraire, sans compter que le décret de 1870 a mis le comble en accordant le suffrage universel à des nègres qui ne savent pas même ce que c'est que la France et qui vendent publiquement, les jours d'élection, leurs voix au plus offrant et dernier enchérisseur.

Le remède à cette situation navrante est connu depuis longtemps et M. Isaac l'indique avec la précision de tous ceux qui ont vraiment habité les

colonies et qui ont été mêlés à leurs misères.

Il s'agit simplement de retirer tous pouvoirs à ceux qui les exploitent et de moraliser leur personnel administratif.

Pour cela, une simple loi en deux articles:

1^o Toutes les lois françaises sont promulguées aux colonies pour les français qui y habitent; toutes les lois spéciales sont abrogées;

2^o Tous les fonctionnaires ressortissent au ministère compétent et sont simplement délégués pour une période qui ne pourra jamais dépasser cinq années aux postes coloniaux.

Et puis c'est tout. Comme cela les impôts insensés, source des gaspillages et du népotisme qui érasent ces malheureux pays, cesseront *ipso facto*. Ils seront votés par la loi de finances, comme pour tous nos départements.

Comme cela, les fonctionnaires qui y gagneront rapidement le milieu corrompu où ils arrivent, n'y pourront séjourner qu'assez peu de temps pour conserver l'honnêteté et la dignité de la corporation à laquelle ils appartiennent et où ils viendront d'ailleurs se retremper au bout de peu d'années.

Comme cela, enfin, ils seront surveillés par les ministères compétents qui ont qualité pour les diriger et les conduire.

L'économie réalisée sera énorme; plus de gouverneurs ruineux, plus de directeurs de l'intérieur et de leur innombrable personnel bureaucratique; de simples préfets et quelques centaines de mille francs de fonctionnaires, comme au chef-lieu de nos départements, pour des affaires cent fois plus considérables. Des magistrats surveillés et intégrés, une justice au lieu d'une exploitation. Quant au personnel lui-même, cinq ans à passer aux colonies devront être considérés comme une initiation nécessaire et devenant ensuite le meilleur titre à l'avancement, ce stage sera recherché avidement au lieu d'être abandonné, comme aujourd'hui, à la lie des gens du pays, aux fruits secs et aux malheureux plus ou moins suspects.

Mais pour cela il faudrait rogner les griffes de l'administration du pavillon de Flore qui prétend tout envahir, au contraire, et on ne voit pas bien quel sera l'homme d'Etat assez énergique pour accomplir ce nettoyage.

Plus on va, plus elle se montre envahissante. Ne la voit-elle pas qui entend de mettre la main sur Madagascar et sur la Tunisie, pour en faire ce qu'elle a fait de l'Annam et du Tonkin!

L'administration spéciale aux colonies, voilà le grand fleau de nos possessions d'outre-mer.

On ne veut pas comprendre, tant les intérêts particuliers engagés en cette affaire sont puissants, qu'il y a là un non-sens absolu, que la justice ne doit pas se rendre aux colonies autrement qu'en France, le culte s'y prêcher d'une façon différente, les routes s'y construire par d'autres procédés, la police y être moins énergique et les lycées moins bien surveillés.

Et les colonies s'en vont à une ruine profonde, irrémédiable; on le voit, on le sait, chaque année leurs dépenses s'accroissent au budget, chaque année leur misère s'étale davantage au grand jour, mais on n'en persiste pas moins dans ce funeste système.

Les républicains, comme les légitimistes d'autrefois, en sont restés au fameux: « Périssent les colonies plutôt qu'un personnel. »

Plus ça change, plus c'est la même chose.

V. de Gama.

GUILLAUME II A PARIS

L'*Echo de Paris* s'est livré à une enquête auprès de personnages connus afin de connaître leur sentiment sur l'accueil qui serait fait à l'empereur Guillaume s'il venait en France, comme il l'a dit, pour l'exposition de 1900.

Voici quelques-unes des réponses qui ont été adressées à ce journal:

M. Jules Simon. — La France a ouvert une exposition internationale, cela veut dire qu'elle invite le monde entier. Donc, elle doit recevoir tous ceux qui se présentent et les recevoir comme il convient à la France de le faire. Les hôtes qui nous viendront, feront une avance à notre pays à laquelle nous devons répondre dignement.

M^{me} Juliette Adam. — Les phrases sont inutiles pour répondre à la question que vous me posez. Si l'empereur d'Allemagne, roi de Prusse, venait à l'exposition de 1900 et que l'Alsace-Lorraine soit encore allemande, alors même qu'il n'y aurait qu'une femme du siège et une sœur des Alsaciens-

nes-Lorraines pour crier leur lâcheté aux Français, je serai celle-là!

M. Joseph Retnach. — Si l'empereur, juraillait convenable de venir à Paris il serait l'hôte de la République, l'hôte de la France. Le mot « hôte » parle assez haut et assez clair par lui-même.

M. Emile Zola. — Si l'empereur d'Allemagne venait à Paris, ce serait après enquête avec la conviction d'y trouver bon accueil, et, dans ce cas, nous n'aurions qu'à le recevoir consciencieusement.

M. Edouard Drumont conseille à Guillaume II de rester chez lui.

M. Paul Déroulède se contente d'adresser à l'*Echo de Paris* ses « Chants du Soldat ».

Le général Riv fait une distinction: Si la question s'adresse au soldat, il avoue que ce n'est pas sans frémir qu'il verrait l'empereur allemand fouler l'asphalte parisien; si c'est un membre du Parlement, il reconnaît que la correction française, surtout en matière d'hospitalité, se doit à sa réputation.

Lettre Parisienne
Paris, 14 octobre.

LE MINISTÈRE. — LES COULISSÉS DE LA DIPLOMATIE LES EFFETIFS

Quand le matin, on présente à M. Dupuy, le résumé de la presse, il doit se dire: « Mais, on ne parle que de ma mort ici! En effet, on en parle beaucoup et une crise de cabinet doit être considérée comme un des événements possibles. Il n'y a peut-être guère du déroulement et de secrets espoirs dans ces prévisions. Mais certes, comme je vous l'ai déjà dit, une crise est possible. »

Les socialistes voteront contre parce que tout bon socialiste doit toujours voter contre le pouvoir, l'odieuse, le pouvoir. Les radicaux voteront contre parce qu'on refuse toutes leurs réformes; les modérés, parce qu'on en accepte quelques-unes, et le ministère pourrait très bien se trouver par terre, accablé comme toujours par une coalition.

Si cette éventualité se réalise, ce qui est encore douteux, ce ne serait pas M. Méline qui recueillerait cet héritage. M. Méline, qui a une politique économique très précise, est très effacé en politique générale, et M. Perier est trop avisé pour choisir un cabinet qui aurait un caractère inquiétant au point de vue commercial.

Si M. Dupuy tombe, c'est M. Waldeck-Rousseau qui ramassera ses miettes. Je dis miettes, car tout le ministère ne se disloquera pas; il y a des morceaux très bons qu'on tiendra à conserver: M. Hanotaux, par exemple.

L'Autorité, qui a toujours le mot pour rire, prétend que le nouveau président de la Cour des comptes est allé à Rome conférer avec Crispi parce qu'il aspire au portefeuille des affaires étrangères. Pour une bonne, en voilà une bien bonne. Ce sont là des petits brocards d'opposition. Il est vrai que M. Bourgeois est à Rome et a vu Crispi; mais il y est allé comme beaucoup d'autres hommes politiques français qui sont actuellement en Italie.

Il se fait en ce moment un grand travail diplomatique dans les coulisses, en prévision de l'échéance de la Triple alliance, qui aura lieu dans quatre ans.

On s'efforce de la disloquer en en détachant l'Italie. La diplomatie, comme vous savez, a plusieurs armes, en dehors de ses armes officielles. Les missions officieuses, les agents secrets, la presse, les menaces et les promesses sont autant de moyens dont on se sert pour les intérêts internationaux. La Triple alliance est battue en brèche de toutes parts; cela explique les voyages politiques en Italie et les caresses à l'Autriche.

Pour diriger ces manœuvres dans les coulisses il faut un doigté spécial, que seuls peuvent avoir les vieux diplomates et dont au quai d'Orsay on avait perdu la recette. M. Hanotaux qui la possède, a remis en honneur les traditions savantes de ses prédécesseurs.

Maintenant, la triple sera-t-elle disloquée? Personne n'en sait rien; mais un grand travail se fait pour que les intérêts de l'Italie puissent s'en trouver bien. Il faut que la presse s'abstienne absolument de s'occuper de cette question, et surtout des affaires de l'Italie. Il faudrait surtout ne pas s'occuper des relations du Vatican avec le Quirinal. Les Italiens sont très chatoillieux sur ce chapitre. Toute allusion à une restauration temporelle du Pape aurait des conséquences désastreuses. D'abord elle est impossible. On ne conçoit pas Rome enclavée pontifical dans le cœur de l'Italie; ce serait la dislocation de l'unité, ce serait aussi un désastre économique énorme, car Rome réduite de 400 mille habitants à 60 ou 80 mille, amènerait l'effondrement des milliards engagés dans les constructions, dans les banques, les fabriques, etc., etc. Le Pape est et doit être hors question dans les relations entre la France et l'Italie. Les bases d'un accord ne peuvent se trouver que dans un partage d'influences dans la Méditerranée et en Afrique.

Ces considérations que je peux à peine indiquer, vous expliquent quelle grande activité doit se déployer dans les coulisses, dans la diplomatie, afin que la Triple s'évanouisse comme les figures d'une lanterne magique.

La question des effectifs militaires n'est pas finie. Elle reviendra à la Chambre et plus grave. Ce n'est pas seulement de 31.000 hommes qu'il s'agit; mais de 60.000. Car, pour des motifs budgétaires, le ministre de la guerre envoie en permission environ 60.000 hommes qui devraient être sous les drapeaux.

Il ne s'agit donc pas seulement de 13 millions, mais de 40 ou 50 à ajouter au budget.

La Chambre reculera peut-être devant une si grosse dépense cette année, mais certainement, elle voudra que l'armée soit au grand complet pour l'échéance de la Triple alliance.

Il faut qu'en 1898, l'armée soit au plein de tous ses effectifs, d'autant plus que les complications coloniales ne permettent pas de compter sur aucune des troupes d'Afrique.

UN PARISIEN.

M. MÉLINE À MONTPELLIER

Répondant à l'invitation des Associations agricoles du Sud-Est, qui l'avaient prié de venir présider la réunion publique vinicole du Grand-Théâtre, M. Méline, ancien ministre de l'Agriculture, député des Vosges, celui qu'on appelle « le Père du protectionnisme » est arrivé à Montpellier, dimanche soir, par le train de 3 h. 20.

Il était accompagné de M. Henri Lagner, rédacteur en chef de la *Republique Française*.

M. Méline était attendu à la gare par MM. Cot et Cros-Bonnel, députés de l'Hérault, par des sénateurs de l'Hérault, des membres de la presse, il doit se dire: « Mais, on ne parle que de ma mort ici! En effet, on en parle beaucoup et une crise de cabinet doit être considérée comme un des événements possibles. Il n'y a peut-être guère du déroulement et de secrets espoirs dans ces prévisions. Mais certes, comme je vous l'ai déjà dit, une crise est possible. »

La réception a été des plus cordiales. M. Méline, après qu'on lui a en souhaité la bienvenue, a dit à nos viticulteurs qu'il était toujours avec eux et qu'il défendrait toujours leurs intérêts. Il a ajouté « qu'il était mieux reçu que quand il était ministre. »

Le député des Vosges est descendu chez M. Cot, député de l'Hérault, qui lui avait réservé des appartements à Montpellier.

Dans l'après-midi, M. Méline a reçu M. Cot, de nombreuses personnalités vinicoles et les délégués des diverses Associations du Sud-Est, qui sont venues l'entretenir des intérêts de leur région.

L'ASSASSINAT

Du Cours Lafayette

NOUVEAUX DÉTAILS

Comme nous l'indiquions dans notre numéro d'avant-hier, édition de 9 heures du soir, rien ne faisait prévoir le terrible drame qui allait se passer dans l'intérieur des époux Vaganay.

Paris, il y a environ six jours, pour aller faire à Marseille et à Cette un voyage d'agrément, ils étaient rentrés dimanche à 6 heures du matin.

Durant la matinée aucun incident n'avait troublé la paix du ménage. Mais après le déjeuner, une discussion s'éleva au sujet de l'infidélité des filles à la quelle le père voulait donner un soufflet.

De ce mariage étaient nés trois enfants, dont deux filles et un garçon. Les deux plus jeunes étaient restés chez le père de M^{me} Annette Roche, la victime, lequel habitait dans un petit village aux environs de Vienne.

La femme ayant pris la défense de son enfant, Vaganay sortit de sa poche un revolver, et, sans mot dire, déchargea sur sa malheureuse femme un coup tiré à bout portant.

La balle pénétra par l'œil droit et ressortit derrière la tête.

M^{me} Vaganay s'affaissa sous la table en écheant placée au milieu de la chambre qui sert de salle à manger.

Voyant tomber sa mère, la fillette prit peur et appela M. Berger, un des voisins, en lui criant: « Papa vient de tuer ma maman; venez vite! »

M. Berger, accompagné de M. Fernand Clancé, éleveur en pharmacie, se précipita dans le magasin de chapellerie.

A leur arrivée, Vaganay, le revolver en main, se tenait accoudé à la fenêtre, gesticulant et haranguant les passants qui s'assomblaient devant la maison, où venait d'être commis un crime épouvantable.

« Oui, regardez-moi bien; je viens de tuer ma femme. C'est bien fait! »

Le malheureux avait fait complètement hagar. On eût dit *Coupenin* dans l'*Assommoir*, après la scène du *délicieux tremblement*.

M. Berger s'empressa d'arracher, des mains de Vaganay, l'arme qui avait servi à perpétrer son forfait.

Ce dernier, redevenu absolument calme et complètement maître de lui, pria celui qui venait de le désarmer d'envoyer aussitôt une dépêche à son beau-frère. Cette dépêche était ainsi libellée: « Venez de suite pour affaire pressante. »

LE MEURTRE

Vaganay est âgé de 45 ans. C'est un homme de haute taille, maigre, aux traits fatigués. Il porte une épaisse moustache. Ses yeux sont hagards. En un mot, l'ensemble est celui d'un vieux militaire.

Vaganay, deux fois déporté, a été interné à Bron, et l'année dernière, notamment, il avait fait un séjour de deux mois à l'Asile départemental d'aliénés.

LE MOBILE DU CRIME

Ainsi que nous l'écrivions hier, le mobile du crime est la jalousie.

Vaganay, qui avait la manie de la persécution, à tort, prétendait que sa femme oubliait fréquemment ses devoirs d'épouse et de mère, et entretenait des relations intimes avec un employé des contributions.

C'était chez lui une idée fixe: sa femme était devenue une épouse coupable, et il voulait la punir.

Quant les gardiens de la paix ont amené Vaganay, après lui avoir mis les menottes aux mains: « Prenez soin de mes enfants, a-t-il dit à Berger. Ce qui me console, c'est qu'il ne sont pas à plaindre et qu'il y a ici de quoi les nourrir et tout ce qu'il faut pour qu'ils ne manquent de rien. »

Vaganay est-il réellement aussi irresponsable qu'on le dit!

Pour notre part, on nous permettra d'en douter.

Vaganay a commis son crime *ad irato* et nous croyons que l'examen médical auquel le meurtrier d'Annette Roche va être soumis prouvera d'une façon présumptive sa culpabilité.

Le « Ich bin deutsch ! », Je suis Allemand ! me donna une plus grande idée de la puissance de nos voisins orientaux qu'aucune énumération de l'effectif de l'armée prussienne. Ce ne sont pas les fils de toutes les nations qui peuvent prononcer, en affirmant leur droit, un équivalent de l'ancien *Civis Romanus sum*.

Une autre fois, j'ai vu éclater au-dessus d'un chat qui n'avait pas obéi à une première injonction de quitter le banc d'un hôtel, cette espèce de foudre qu'est la fureur d'un hôtelier Teuton. Un coup de bâton faillit casser les reins de la pauvre bête.

J'en finirai pas, s'il me fallait seulement citer tous les cas où, pour un rien, j'ai vu la rage allemande se manifester. On rencontrerait plus aisément cent Prussiens qu'un Anglais en colère.

Quoique tenant à l'idée que l'homme d'Outre-Rhin s'est faite de l'inviolabilité de la règle et de son propre droit, cette facilité ludique à s'irriter tient aussi en partie au sentiment très fort qu'il a de sa personnalité. Chez les nations latines, le sentiment s'exprime par l'égoïsme bien affiché; chez les artistes et les intellectuels par l'originalité de la pensée ou de l'art. Mais les tempéraments affinis sont rares partout, et l'on voit plus d'égoïstes que d'originaux en Allemagne.

J'ai montré quelques traits du caractère extérieur de l'Allemand, tel qu'on le voit au travail, dans les rues. Mais il existe un autre Teuton, gai, joyeux, plaisant, quoique lourdement — *lustig* — qui apporte de l'amabilité dans son commerce avec ses semblables: c'est le Teuton de la soirée, celui qui, sa besogne finie, prend sa part de plaisir.

Je m'étais souvent étonné de trouver dans les « Bierhäuser » des petites vil-

les (ou les caractères se voient mieux que dans l'ensemble des grandes cités) tant de différence entre l'humeur des clients et celle de l'hôtelier, et celle de tous ceux, d'ailleurs, remplissant leur temps de labeur. Une inscription sur les murs d'une Bierhalle de Bruchsal, entre Heidelberg et Karlsruhe, m'a enfin donné le pourquoi de ce qui me semblait une anomalie. Les Allemands suivent consciencieusement ce précepte: « Erst mach dein Sach, dann trink und lach ».

Fais d'abord ta besogne, puis bois et ris. C'est l'âge quod agis des anciens, le *do what you are about* des Anglais, mais nul, pas même les gens d'outre-Manche au travail concentré dans le milieu de la journée, nul n'a autant que les Allemands réservé pour le moment où les soucis sont envolés, l'expansion de ce qu'il y a d'heureux dans le cœur humain.

Tout ce qu'ils ont de bonhômie, de bonté, de rêve, de joie dans leur grosse nature saine, les Germains le renferment au fond de leur être pendant la journée; ils le cachent à eux-mêmes, pour avoir plus de joie à le retrouver en fumant leur pipe et en buvant leur bière en famille ou entre amis, à la brasserie, ou au club des fumeurs dont les membres s'efforcent de gagner le record de la consommation du tabac.

Ce dédoublement de l'homme en simple machine à travailler, le jour, et en âme vide de soucis qui joint d'elle-même, le soir, est un phénomène plus commun à l'Orient qu'à l'Occident. Nous, vrais fils du Couchant, indissolubles, nous sommes poursuivis dans nos travaux par le souvenir de nos plaisirs, et par la persistance de l'impression de nos plaisirs au milieu de nos soucis.

Un tel dédoublement n'est d'ailleurs pas le seul point par où les Allemands se rapprochent des Hindoux, et il ne faudrait pas une bien longue étude critique pour montrer combien leur art ornemental complexe, leur philosophie nihiliste les rapprochent de ceux qui appellent la création une illusion, qui prétendent que nos rêves seuls sont réalisés, et dont l'art, comme les conceptions, se perd en une infinité de courbes concentriques reliées entre elles, labyrinthiques pour nous, mais, pour eux, ligne simple et simplement infinie.

De l'Ouest clair, positif, limité à l'Est brumeux, rêveur, illimité, il y a comme une série de courants alternatifs, tantôt transportant jusqu'en Russie la lucide pensée de la France, tantôt amenant jusque sur les confins de notre patrie la complexité éblouissante de la conception hindoue.

L'Allemagne, que la discipline extrême fait passive dans l'activité, l'Allemagne où la vie extérieure, comme réglée par le Kaiser, est à peine libre, l'Allemagne de l'intense vie intérieure et des grands rêves sans limite, l'Allemagne est comme un avant-poste des Indes en Europe; et à mesure, qu'elle se développe, nos philosophes embrassent avec plus de conviction les doctrines hindoues, mères du désespoir et du désir d'annihilation. Adrien FORAY.

POUR ET CONTRE... LES CONCIERGE

Notre législation est un peu comme la toile de l'antique Pénélope, et nos députés feraient peut-être œuvre sage de ne pas s'appliquer le conseil de Boileau: « Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage, Démolissez sans cesse et puis rebâissez. Qu'ils nous donnent des lois très étudiées,

qu'aucun juriste ne pourra éluder; voilà ce que résume d'eux le bon sens de la nation.

Voilà, par exemple, ce qui arrive pour le secret des lettres. De Paris à Pékin, on osait s'imaginer que la Révolution française nous avait, pour toujours, dotés de l'instinctive bienfaisance de la correspondance. Eh bien!... s'ils pouvaient revivre, ce penseraient nos pères, vainqueurs de la Bastille, de l'arrêt de la cour d'appel de Paris, confirmant, il y a moins de trois mois, un jugement de la onzième Chambre du tribunal de la Seine, d'après lequel le secret d'une lettre n'est pas chose sacrée pour un... concierge.

Or, en vertu de cet arrêt d'où il résulte qu'il n'y aura pas abus de confiance si un concierge vous rend vos missives décachées, nous pouvons encore écrire après Voltaire: « Ce qu'on mande par la poste est bientôt su. L'établissement des dites postes est une belle chose, mais c'est pour les lettres de change. Le cœur n'y trouve pas son compte ».

Et maintenant que vous en semble? An siècle dernier, le pouvoir faisait main basse sur nos lettres, aujourd'hui c'est l'affaire de la gent du cordon. — Oui, oui, sans nul doute, l'administration des postes ne laissera violer votre correspondance que dans un intérêt judiciaire, mais se considérant comme déchargée par la remise à domicile, là s'arrêtera sa protection: l'imprévoyance du Code autorise le cambrioleur de votre maison à mettre le nez dans les papiers à votre adresse. Ainsi l'ont jugé les magistrats de Paris en l'an de grâce 1864.

Lycourge va rentrer au Palais-Bourbon, n'est-ce pas le moment de lui rappeler qu'il est urgent, dans l'intérêt des familles, de songer au péil que nous crée la teneur de ce jugement quasi chinois? Il y a beaucoup de concierges en France, le fait n'est pas douteux, mais aucun n'est muet, peu sont discrets, tous sont curieux, quelques fois hélas! ils sont bavards... comme des pies borgnes. Le secret de vos lettres deviendra donc celui de polichinelle.

Et puis tous ne sont pas précisément honnêtes jusqu'à la délicatesse. Ceux-là seront tentés de connaître les affaires de certains locataires et ne s'en feront pas faute. On n'est pas plus véreux que la loi, disent-ils, et *dare dare*, ils briseront le cachet de vos lettres. Ils liront, ou, s'ils ne savent pas lire (ce cas se présente quelquefois à Lyon) se feront lire par un commère, puis enfin les remettront au destinataire.

Nous ne parlerons pas de votre journal, chers lecteurs, il est de toute rigueur que votre vénéré seigneur du torchon prenne avant vous connaissance et de la politique et de la bourse.

Après cela, n'allez pas vous plaindre au directeur: Frère Benoît est l'homme de son choix; dame Gertrude, sa femme de confiance. Que diable! c'est bien plutôt vous qui avez tort, vous qui réclamez de ces braves concierges la vertu inexpugnable d'Aristide!...

Mais en voilà plus, je pense, qu'il n'en faut pour démontrer la nécessité d'un petit article de loi pour la sûreté de notre correspondance.

Cette réforme trouvera moins de contradicteurs que la récente loi contre les menées anarchistes. Rochefort l'approuvera et aussi l'éminent d'Hugues.

Au surplus, nous le déclarons hautement, avant de terminer, nous ne sommes pas les ennemis des portiers, au contraire. Ces utiles serviteurs préposés au nettoyage de nos escaliers et de certains petits cabinets nous paraissent à divers titres dignes d'intérêt. Nous avons bien demandé qu'on les obligeât, de par la loi, à respecter le secret de nos lettres, mais c'était uniquement pour les aider à être honnêtes et, par suite, pour les rendre meilleurs.

Nous sommes parfaitement d'avis qu'en même temps qu'on les empêchera de voir clair dans nos affaires intimes, l'on facilite davantage l'accès des clarités de l'aurore dans les coins de leurs pauvres logis. Aux législateurs à réaliser notre premier souhait, aux propriétaires à songer aux moyens d'accomplir le second.

Vraiment, il ne serait point trop tôt que le soleil, doyen des démocrates, pénétrât

dans les demeures de nos portiers, si souvent étroites et humides. Je leur voudrais mieux éclairées: en un mot, je leur voudrais un appartement salubre et non pas un charbonnier.

Paris est déjà pourvu, ou à peu près, de loges convenables. Lyon se souviendra qu'il est à la tête de la démocratie de prophétisme et sauteraire exemple.

En attendant, propriétaires et locataires, Lyonnais de toutes opinions, rendez obligatoire le secret de vos lettres. Une loi est nécessaire; qu'on l'édicte: les lois sont la providence de l'ordre social, disait Joseph Prudhomme, et Joseph Prudhomme avait quelquefois du bon sens. MAURICE D.

CONDITION DES SOUS LYON, le 15 octobre 1894

Table with columns: Nombre, Sociétés, France, Es. agr., Plâtres, Brique, Syre, Bégnale, Chine, Japon, Indes, Poids. Rows include various categories like Organs, Trames, Grèges, etc.

Le Rédacteur-Gérant: J. DESMEURS. Imprimerie et sténotypie du Nouveau Lyon 7, place des Terreaux et 2, rue Vallinier. Machines rotatives Marinoni, 10, rue des Capucins à l'heure. — Moteurs à gaz Farra et Cie Lyon.

EMPLOIS

Dominoise, 60 ans, ayant dirigé un pensionnat de jeunes filles, très expérimentée, demande une place, soit comme économiste dans un pensionnat, soit dans une famille comme gouvernante ou pour commencer l'éducation de jeunes enfants. Au besoin quitterait Lyon. S'adresser par lettre au bureau du journal, sous le n° 1011.

On demande un jeune homme de 15 à 16 ans, pour faire les courses, au bureau du journal.

M. Adolphe Pion, ex-garçon-chef et garçon de recette à la gare de la Guillotière, retraité de la compagnie Paris-Lyon-Marseille, ex-receveur de la compagnie Fourvière-Quais-Lyonnais, demande un emploi similaire. S'adresser rue Paul-Bert, 41, Lyon.

LOCATIONS

A louer, à l'année, jolie propriété d'agrément bien desservie, maison de huit pièces, cave, grenier, le tout réparé à neuf, écurie, remise, eau et gaz. S'adr. bureau du journal, n° 1012.

A louer, à Charbonnières, propriété d'agrément et de rapport. Vignes, arbres fruitiers, etc. 12 pièces. Logement pour jardinier, écurie et remise. S'adr. propriété de Pilote, au bois de l'Étoile, Charbonnières.

A louer, à proximité de Lyon, site merveilleux, bon air, petit chalet coquet confortable, vue magnifique. S'adresser bureau du journal, n° 1008.

FONDS

ou Immeubles à vendre. A vendre, à Vassieux, à 12 minutes du tramway, 12,000 mètres de terrain. Facilités de paiement. S'adr. 36, chemin de Vassieux, à Lyon.

A vendre, propriété de rapport et d'agrément, clos de murs, vue magnifique, belles plantations, dépendances, eau abondante. Prix demandé: 40,000 fr. S'adresser au bureau du journal, sous le n° 1013.

A vendre, à 15 kilomètres de Lyon, site merveilleux, air pur, 16 trains par jour, propriété bourgeoise, neuve: bien bâtie et très coquette. Agréments variés. — Ecrire A. Z., bureau du journal.

ASSOCIATIONS

Commandites, Prêts. On demande associé avec apport de dix ou quinze mille francs pour produit pharmaceutique de grand avenir. — Fabrication spéciale, succès certain. — Ecrire: poste restante Terreaux, sous les initiales L. P. 58.

On demande commanditaire disposant de 20 à 30,000 francs, pour affaire sérieuse et d'avenir, ayant rapport à la soierie. — S'adresser au bureau du journal, n° 1007.

DIVERS

On achèterait en rente viagère, propriété de rapport, bien située et susceptible de plus-value. S'adresser au Bureau du Journal.

Beau chien danois beige, 2 ans, forte taille, à vendre. Prix: 200 fr. S'adr. au bureau du journal, n° 275.

On demande à acheter une maison en viager. — S'adr. au bureau du journal.

On demande à acheter un double poney, robe grise, noire ou alezane. — S'adr. au bureau du journal.

ANTICOR VÉTAR LA FEUILLE UN FRANC

LE PLUS PRATIQUE, LE PLUS CALMANT, LE PLUS ÉNERGIQUE. Se conserve indéfiniment et sous tous les climats. Franco par poste. — Se trouve partout. Vente en gros: JACQUET, 1, rue Vaubecour, LYON.

HORLOGERIE A. ERKERT

SPÉCIALITÉ --- 7, Quai des Célestins. 7 --- SPÉCIALITÉ. Remontoir nickel, dep. 12 f. Garnitures de cheminées: marbre et bronze, dep. 50 f. — acier — 15 f. — argent — 20 f. — Pendules marb. et tabl. — or — 50 f. — et à somerrie, depuis 25 f.

Horlogerie garantie de 1 à 5 ans. --- Pièces riches extra. Montres spéciales pour alpinistes, mécaniciens, médecins, etc.

AGENCE GÉNÉRALE D'IMPORTATION

22^e Année -- COMMISSION -- EXPORTATION -- 22^e Année. Cachets Azymes universels de l'Usine CHAPIREAU

E. GUYOT

Droguiste-herboriste de 1^{re} classe, diplômé par l'École supérieure de pharmacie, en date du 11 juillet 1872. 1, rue Masson, Lilius (Seine), précédemment 6, rue Compans, Paris.

Bandage sans ressorts, système nouveau perfectionné. Pour le maintien garanti de toutes les hernies réductibles, quels qu'en soient le volume et l'ancienneté, sans aucune gêne, et pouvant être conservé sur soi nuit et jour, les deux seuls moyens pratiques et admissibles pour la guérison dans les cas possibles.

Ces bandages perfectionnés, et d'une solidité incontestable, ne doivent pas être comparés à ceux présentés comme étant les mêmes, n'ayant en réalité pour toute ressemblance que le nom.

CEINTURES HYPOGASTRIQUES SANS RESSORTS

Pour le déplacement de l'utérus ou matrice. SOULAGEMENT RÉEL ET IMMÉDIAT. Bas pour varices sur mesures, Ceintures, Ventrières ombilicales, Injecteurs, etc.

Tout appareil reconnu laissant à désirer est changé ou modifié sans aucune rétribution. Envoi franco en province à partir de 25 francs, contre mandat-poste à l'ordre de M. GUYOT. N.-B. — Aucun courtier de la maison n'a le droit d'encaisser des factures.

DÉPOT Pharmacie BASSET 9, pl. des Terreaux LYON

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES CYCLES

Au capital de 3.000.000 de francs. Le gérant de la SUCCURSALE DE LYON, 91, rue de l'Hôtel-de-Ville, porte à la connaissance du public que la Compagnie vient d'obtenir, à l'Exposition de Lyon, la Première grande Médaille d'or, et à l'Exposition universelle d'Anvers les plus hautes récompenses pour les vélocipèdes, soit un grand diplôme d'honneur et la première médaille d'or.

Ces récompenses justifient notre réclame de 1894, soit que les Cycles Rochet, de Paris, les modèles de cette année, sont absolument parfaits. Les personnes désireuses d'avoir une bonne machine auront tous les modèles exposés à leur disposition, sans augmentation de prix. De grandes facilités sont accordées à toute personne sérieuse. S'adresser à

M. J. LÉON LYON, 91, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 91, LYON

BEG AUER. Le Succès Prodigeux du BEG AUER a tenté les Contrefacteurs! — Prenez garde!! L'économie qui dépasse 50% réalisée en trois mois d'hiver, permet aux propriétaires de cafés de se rembourser du prix des becs. Il est employé avec le plus grand succès dans les appartements, dans les écoles et dans les usines. Pour avoir le remplacement assuré des manchons exigez la marque de fabrique * S. F. AUER * PLUS DE 600,000 BECS PLACÉS EN UN AN EN FRANCE. Le BEG AUER est représenté à Lyon par M. BARDOT, 8, rue Duhamel.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Départs de MARSEILLE, du 15 au 21 Octobre inclus

Table with columns: JOURS, DATES ET HEURES, DESTINATIONS, PAQUEBOTS. Rows include destinations like ALGER rapide, TUNIS rapide, AJACCIO, Bône, Philippeville, etc.

S'adresser à Lyon, 7, place des Terreaux

HOSPICES CIVILS DE LYON

Avis aux pharmaciens de première classe. Le conseil général d'administration des hospices civils de Lyon informe les pharmaciens de première classe qu'un concours sur titres, est ouvert, pour la nomination au poste de pharmacien de l'hôpital de la Croix-Rousse.

Les candidats à cet emploi sont invités à adresser, avant le 30 octobre 1894, une demande écrite au président du conseil, en y joignant l'état des titres qu'ils ont à faire valoir. Le bureau du secrétariat général, à l'Administration centrale des hospices, passage de l'Hôtel-Dieu, 56, leur donnera communication des renseignements concernant les services, le traitement et les avantages en nature accordés. Lyon, le 10 octobre 1894. Le président du conseil: H. SABRAN.

Le bureau du secrétariat général, à l'Administration centrale des hospices, passage de l'Hôtel-Dieu, 56, leur donnera communication des renseignements concernant les services, le traitement et les avantages en nature accordés. Lyon, le 10 octobre 1894. Le président du conseil: H. SABRAN.

POMMADE, SIROP & PILULES CONTRE NEURALGIES. Migrations, Maux d'Estomac, Sotiques et Douleurs Nerveuses. De J. ROUSSET, pharmacien. 19, 6^e rue de la Croix-Rousse LYON. TRAITEMENT COMPLET 8 fr. Envoi franco contre mandat-poste. PLUS DE CONSTIPATION. Plus d'Embarras Gastrriques. PAR LA TISANE VÉGÉTALE. J. ROUSSET, pharmacien. 19, 6^e rue de la Croix-Rousse LYON.

A VENDRE OCCASION RARE

L'élegant Chalet du «CHAMPAGNE-BAR» Situé à l'Exposition. Composé de 4 pièces richement tendues, en très bon état; il se démonte facilement. Prix très modéré. S'adr. au bureau du journal ou au

LOTS DE TERRAINS A VENDRE

De 4,600 à 8,000 fr. avec jardins. S'adresser ou écrire C. Barbier, régisseur, 52, cours Richard-Villon, Lyon-Montchat.

L'ÉBÉNISTE DE LA RUE DU BŒUF 317

la pensée de son père... et... mais, parlons de vous... J'ai hâte de connaître... Claudius demeurait, un instant, tout rêveur. — Oui, fit-il enfin, lentement, en regardant Robert fixement, oui, il faut bien vous dire... Moi aussi je sors du baigné!... — Du... vous l... — Ou, plutôt, j'en suis sorti, il y a quelques années, après une grâce inattendue, survenue à la suite de doutes, élevés en France, sur ma culpabilité!... Doutes! Ah! monsieur, mon histoire est plus navrante que la vôtre, car, moi... je n'ai commis aucun crime... je n'ai même pas tué!... Et, cependant, c'est comme assassin, et... vouloir, qu'on m'a condamné!... Et Claudius fit à Robert de Montfort le récit des événements accomplis dans le prologue de cette histoire. Robert écoutait cet exposé navrant, sans interrompre le narrateur, le cœur serré d'une d'une profonde tristesse, en présence d'une aussi grande injustice et des souffrances de cet homme. — Innocent, poursuivait Claudius, j'ai endossé la casaque d'infamie!... j'ai payé, au baigné, la dette de la véritable culpabilité!... Je vous l'ai dit tout à l'heure: des doutes s'élevaient... et, en attendant, j'ai été l'objet d'une mesure... gracieuse... La grâce à moi!... Et, que me faisait ma grâce!... Que m'importait d'être libéré!... Il était trop... tard!... — Trop tard!...

318 LE NOUVEAU LYON

— Qui l... — Je ne comprends pas. — Vous ne comprenez pas!... vous qui ne voulez vivre que pour revoir votre fils!... — Ah! l... mais... en?... lui?... — Jamais je n'ai eu de leurs nouvelles!... Aucune lettre parvenue au baigné, en réponse aux miennes... — Ainsi vous ignorez l... — Je n'ignore pas l... — Morts!... — Non l... — Eh quoi! — Partis l... disparus à jamais!... Elle m'a trahi!... — Trahi!... — Ah! l... je lui pardonne!... N'étais-je un assassin l... un voleur!... Et Claudius céla de rire, sorte de rictus nerveux, contractant péniblement son visage. — Voyons, mon ami, mon frère, dit Robert, d'une voix grave, soyez homme l... Nous rentrons en France. Là, je reprends possession de ma fortune... car je ne vous ai pas dit... plus tard... Nous redevenons riches, vous et moi... Nous les retrouverons... Mais que parlez-vous de trahison l... Jeanne, votre maîtresse l... la mère de votre petit André!... — Ecoutez... Au baigné, j'avais rendu service à une brave femme... son enfant se mourait du croup; je l'ai soigné et sauvé, par le moyen d'une recette que m'apprirent le docteur de Saint-Genis-Laval. L'enfant était perdu, la

L'ÉBÉNISTE DE LA RUE DU BŒUF 319

mère se désolait. Elle était la veuve, jeune encore, d'un forçat récemment libéré et mort en exploitant une concession. J'étais, pour ma bonne conduite, employé au dehors, et je travaillais chez un colon, voisin de l'ex-forçat. — Quand je sus de quoi souffrait l'enfant, je le fis placer dans une petite case, j'enduisis les murs, le parquet, le plafond et le lit d'essence de térébenthine, j'en fis remplir des vases, autant que la case en put contenir, de façon qu'elle fut emplie des vapeurs de cette térébenthine... Quatre jours après, l'enfant était sauvé. — Sa mère me vint une reconnaissance plus grande qu'elle ne le devait; j'avais cru sauver mon André en m'occupant de ce bébé!... Il n'importe. Cette femme, libre de quitter Nouméa à sa volonté, et dégoûtée de cette colonie, depuis la mort de son mari et la maladie de son fils, n'avait plus qu'un désir, celui de revenir en France, et surtout à Paris, sa ville natale. — Elle m'entretenait de son intention et de ses projets. Moi, devant son abandon, je lui avais conté ma vie, mes souffrances horribles, ma douleur incurable. — Oh! elle me comprenait, avec cet instinct spécial des femmes, et compatissait davantage à mon chagrin. — J'irai à Saint-Genis-Laval, me disait-elle, chaque fois que je me lamentais devant le silence de Jeanne... je saurai ce qu'elle est devenue... si elle est morte!...

320 LE NOUVEAU LYON

— Cette femme — elle s'appelait Maria Fichet — parlit enfin!... — Quelques mois après, je recevais une lettre de France!... la première depuis mon départ!... — Ah! si vous saviez le bien que peut faire une lettre!... Une lettre, venue à l'heure, donne!... Une lettre arrivant du pays natal, à celui qui croit ne plus avoir de patrie!... Une lettre!... Ce morceau de papier, en sa pitoyable, renferme le bonheur, la vie, tout enfin, quand il apparaît en de telles conditions... Une lettre qui dit, avant qu'ouvre: « Non, tu n'es pas mort à tous!... Oui, tu vis encore... au moins pour quelques-uns!... » — Cette lettre!... — Quand le vaguemestre m'appela pour me la remettre, je crus que j'allais m'évanouir. Je ne voulais pas, tout d'abord, croire à l'authenticité de mon nom, il fallait qu'on m'appelât une seconde fois. En tremblant, j'allai au vaguemestre, lui tendant la main, machinalement, le regard obscurci de larmes, inconscient presque de ma démarche... — Enfin, on m'écrivait!... Jeanne!... Ma bien-aimée Jeanne me parlait!... car, la pensée qu'une autre qu'elle pût me donner ne vint pas à mon cerveau, même une seconde. — En sentant le papier dans mes doigts, j'éprouvai une étrange sensation, plus de crainte vague que de ce bonheur dont j'étais imprégné une seconde avant. Cette impression me saisit brusquement, sans que je pus la définir...